

Metz, le 12 août 2020

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : **Pascal ANDRES**
Tél. : 03 87 28 33 42
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
Mairie
9, rue des Deux Nied
57220 CONDE-NORTHEN

OBJET : Dossier de déclaration concernant des travaux en zone inondable sur la commune de CONDE-NORTHEN.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

RÉF. : /

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux en zone inondable sur la commune de CONDE-NORTHEN**

Ce dossier a été déposé par : Monsieur Jean-Marie VISILIT, 41 rue des deux Niefs, 57220 CONDE-NORTHEN.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2020-00245, en date du 10 juillet 2020,
- une copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération, en date du 12 août 2020.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration précité.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER

